



La Mairie de Crolles recrute

DES ANIMATEURS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (H/F)

8605 habitants

Budget de fonctionnement : 16 millions d'euros

Budget d'investissement : 10.3 millions d'euros

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du responsable d'équipe périscolaire au sein du pôle périscolaire, vous aurez en charge les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES

- Encadrer et animer des activités éducatives, sportives, techniques, culturelles ou ludiques
- Concevoir la séance d'animation, préparer le matériel et l'espace d'animation
- Gérer l'activité et veiller au respect des règles de vie sociale
- Assurer la responsabilité d'un groupe d'enfants pendant le temps d'activité
- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- Adapter l'activité au projet pédagogique (règles de vie, objectifs...)

PROFIL RECHERCHE

- Etre en capacité de gérer un groupe d'enfants
- Connaître les besoins des enfants de 3 à 11 ans
- Maîtriser une ou plusieurs techniques d'animation à caractère ludique, culturelle, sportive, technique, ou éducative
- Aptitude pédagogique pour animer et encadrer une activité
- Aptitude au travail en équipe
- BAFA ou CAP petite enfance

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à pourvoir pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition de poste :

- Animateur(trice) restauration scolaire + Activités Jeux 11h20-13h20 / 15h40-18h00

1 réunion hebdomadaire de 13h20 à 13h50 (le jeudi ou le vendredi) + formations, réunions de travail et d'équipe (de 34h30 à 43h30 réparties sur l'année selon le poste occupé).

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le **11 janvier 2019** :

**Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

ou par mail à

recrutement@ville-crolles.fr

Contact : Julie Lachenal, responsable du pôle périscolaire : 04 76 08 04 54